



## 4 Recevez dans un premier temps votre kit de bienvenue

- 1 plaque signalétique de votre refuge
- 1 autocollant
- 1 petit guide pour connaître les amphibiens
- 1 fiche pour nous faire part des espèces présentes
- 1 calendrier d'entretien de votre mare

Puis chaque trimestre :

- 1 fiche conseils
- 1 fiche découverte des espèces
- 1 fiche d'activité pour les enfants

## 5 Entretenez votre refuge une fois par an et transmettez nous vos observations.

Un problème ? Contactez Eau et Rivières et profitez de notre assistance technique !

Photos : Céline Robert / Michel Riou Crédit graphique : Espace Associatif



Faites de votre jardin  
un refuge grenouilles



# Qu'est ce qu'un Refuge Grenouilles ?



D'après l'Union internationale pour la conservation de la nature, environ 41% des espèces d'amphibiens sont menacées d'extinction dans le monde.

Chez nous aussi ces espèces sont menacées et chacun peut agir pour enrayer le déclin et pouvoir continuer à les observer.

Eau et Rivières de Bretagne a décidé de lancer une opération visant à créer des refuges à amphibiens un peu partout en Bretagne.

Suivi des effets du changement climatique sur les amphibiens.



Protection des espèces aquatiques.



Meilleure connaissance de la répartition des amphibiens en Bretagne.



Récolte de données pour inciter à des créations d'aires protégées, d'aménagement en faveur des amphibiens.



## 1 Vous avez une mare, un lavoir, une fontaine, une petite zone humide... avec ou sans grenouilles.



## 2 Pour être labélisé, j'adhère à la charte ci-dessous.

- 1 - Respecter la réglementation dans le domaine de l'eau et des zones humides : Ne dévier aucun cours d'eau pour alimenter mon point d'eau, ne déplacer aucune espèce (amphibien, insectes, etc...).
- 2 - Proscrire les pesticides.
- 3 - Ne pas introduire de plantes invasives.
- 4 - Permettre l'accès aux animaux, au besoin en aménageant des accès.
- 5 - Aménager des berges en pentes douces (au minimum la moitié).
- 6 - Installer un tas de pierres ou de bois aux alentours du point d'eau.
- 7 - Ne pas introduire de poissons dans mon bassin - ceci étant incompatible avec le développement des amphibiens.
- 8 - Respecter le calendrier d'entretien fourni dans votre kit de bienvenue.
- 9 - Laisser plus de 50 % de la végétation aquatique chaque année.
- 10 - Laisser les végétaux quelques jours sur la berge après chaque opération d'entretien.

## 3 Complétez, signez et renvoyez le formulaire ci dessous ou rendez-vous sur [www.eau-et-rivieres.org](http://www.eau-et-rivieres.org) rubrique « Agir ».

**VOUS :**

Nom : ..... Prénom : .....

Déjà Adhérent à Eau et Rivières de Bretagne

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

**LE REFUGE :**

Son nom : .....

Appartient à : .....

Son type :  Ancien lavoir  Mare  Petit étang  Fontaine Autre : .....

Son adresse : .....

Taille : ..... Description : .....

Aménagements annexes :

Prairie fleurie  Tas de bois/pierres  Friche  Haie Autre : .....

10 € - Kit de Bienvenue + les fiches trimestrielles pendant un an (offerts si vous êtes adhérent)

25 € - Adhésion à Eau et Rivières de Bretagne

20 € - Magazine Eau et Rivières de Bretagne (4 numéros par an)

..... € Don à l'association Eau et Rivières de Bretagne